



20, Boulevard Ferdinand de Lesseps
76000 Rouen

FONDATION LES NIDS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mazars

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables Région Normandie
Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattaché à la CRCC de Rouen
Siège social : 20, Boulevard Ferdinand de Lesseps – 76173 Rouen Cedex
Capital de 336 000 euros - RCS Rouen 318 610 623

Fondation Les Nids

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 15 mars 2019

Siège social : 7 rue du maréchal Juin - 76130 Mont Saint-Aignan

SIREN : 775 701 618

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Au Conseil d'Administration de la Fondation Les Nids,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale de l'association Les nids transformée en fondation Les Nids, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Les Nids, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels au regard des spécificités du plan comptable applicable aux entités du secteur sanitaire et social.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau de la Fondation Les Nids.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	210 347	210 350	3-	596	598-	100.46-
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	448 954		448 954	448 954		
	Constructions	33 762 295	18 106 667	15 655 628	16 038 901	383 273-	2.39-
	Installations techniques Matériel et outillage	6 098 087	4 660 506	1 437 581	1 637 218	199 637-	12.19-
	Immobilisations corporelles en cours	2 156 919		2 156 919	851 415	1 305 504	153.33
	Avances et acomptes	15 945		15 945	22 725	6 780-	29.83-
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
ACTIF CIRCULANT	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés	313 576		313 576	312 750	826	0.26
	Prêts	6 190		6 190	6 190		
	Autres	77 441		77 441	76 131	1 310	1.72
	Total I	43 089 754	22 977 522	20 112 231	19 394 880	717 352	3.70
	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	543 524	2 205-	545 729	347 107	198 622	57.22
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	603 405	1 296	602 109	545 722	56 387	10.33
	Valeurs mobilières de placement	933 012		933 012	1 441 012	508 000-	35.25-
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	9 802 416		9 802 416	7 680 608	2 121 808	27.63
	Charges constatées d'avance (2)	122 621		122 621	95 543	27 078	28.34
	Total II	12 004 977	909-	12 005 886	10 109 992	1 895 894	18.75
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	55 094 731	22 976 614	32 118 117	29 504 871	2 613 246	8.86

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires	57 736		57 736			
	Fonds propres complémentaires	2 169 745		2 163 103		6 641	0.31
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles	36 407		36 407			
	Réserves pour projet de l'entité	10 061 323		15 001 646		4 940 322-	32.93-
	<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales</i>	1 737 641		3 617 011		1 879 370-	51.96-
	Autres			155 370-		155 370	100.00
FONDS DÉDIÉS	Report à nouveau	4 616 478-		12 150 812-		7 534 333	62.01
	<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales</i>	3 413 653		1 697 852		1 715 801	101.06
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	1 394 146		2 114 742		720 596-	34.07-
	<i>Dont activités sociales et médico-sociales</i>	1 340 153				1 340 153	
	Situation nette (sous total)	9 102 878		7 067 452		2 035 426	28.80
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	1 462 904		1 398 767		64 137	4.59
	Provisions réglementées	3 108 802		2 493 542		615 260	24.67
	Total I	13 674 584		10 959 761		2 714 823	24.77
	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	217 269		39 217		178 053	454.02
	Total II	217 269		39 217		178 053	454.02
PROVISIONS	Provisions pour risques	1 715 062		2 389 850		674 788-	28.24-
	Provisions pour charges	57 946		61 299		3 354-	5.47-
	Total III	1 773 007		2 451 150		678 142-	27.67-
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 255 904		6 788 635		467 269	6.88
	Emprunts et dettes financières diverses	31 033		33 238		2 205-	6.63-
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 279 924		1 215 865		64 059	5.27
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	6 899 383		6 427 773		471 610	7.34
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	960 905		1 524 724		563 819-	36.98-
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	26 106		64 507		38 401-	59.53-
	Total IV	16 453 256		16 054 744		398 512	2.48
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		32 118 117		29 504 871		2 613 246	8.86

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

9 829 128

24 407

9 859 734

25 079

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/202212	Exercice N-1 31/12/202112	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	6 581	10 768	4 187-	38.88-
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
<i>dont biens relatives aux activités sociales et médico-sociale</i>				
Ventes de prestations de service	271 895	254 829	17 065	6.70
Parrainages				
<i>dont prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	50 940 381	48 619 344	2 321 037	4.77
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	1 741 292	1 730 529	10 763	0.62
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 049 488	989 781	59 707	6.03
Utilisations des fonds dédiés	4 509		4 509	
Autres produits	155 321	423 967	268 646-	63.36-
Total I	54 169 467	52 029 218	2 140 249	4.11
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	8 666 390	8 070 140	596 250	7.39
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	3 648 623	3 162 247	486 377	15.38
Salaires et traitements	26 268 451	25 086 030	1 182 421	4.71
Charges sociales	9 975 570	9 834 491	141 079	1.43
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 866 034	1 839 887	26 148	1.42
Dotations aux provisions	134 892	17 741	117 151	660.33
Reports en fonds dédiés	178 053	4 509	173 544	NS
Autres charges	1 872 822	1 894 607	21 785-	1.15-
Total II	52 610 835	49 909 651	2 701 184	5.41
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	1 558 632	2 119 567	560 935-	26.46-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/202212	Exercice N-1 31/12/202112	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	52 085	90	51 995	NS
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	52 085	90	51 995	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	206 590	232 462	25 871-	11.13-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	206 590	232 462	25 871-	11.13-
2. Résultat financier (III-IV)	154 506-	232 372-	77 867	33.51
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	1 404 127	1 887 195	483 068-	25.60-
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	9 120	65 147	56 027-	86.00-
Sur opérations en capital	790 085	179 885	610 200	339.22
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	113 986	130 789	16 803-	12.85-
Total V	913 191	375 821	537 370	142.99
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	168 981	70	168 911	NS
Sur opérations en capital	138 201	29 256	108 946	372.39
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	615 968	118 412	497 556	420.19
Total VI	923 150	147 737	775 413	524.86
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	9 959-	228 083	238 043-	104.37-
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	22	537	515-	95.90-
Total des produits (I+III+V)	55 134 743	52 405 129	2 729 614	5.21
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	53 740 597	50 290 387	3 450 210	6.86
5. EXCEDENT OU DEFICIT	1 394 146	2 114 742	720 596-	34.07-
dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 340 153		1 340 153	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat		114 200		112 843	1 357	1.20
TOTAL		114 200		112 843	1 357	1.20
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole		114 200		112 843	1 357	1.20
TOTAL		114 200		112 843	1 357	1.20

SOCIALE ET DES FAMILLES

N° FINESSE / Nom de l'établissement ou service

Fondation Les Nids

BIENS		N-1	N	FINANCEMENTS		N-1	N
Biens stables				Financements stables			
Immobilisations incorporelles brutes Immobilisations corporelles brutes : - Terrains - Agencements de terrain - Constructions - Installations techniques, matériel et outillage - Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles et incorporelles en cours Immobilisations en cours - Part investissement PPP (1)		214 449 39 716 917 448 954	210 347 40 309 336 448 954	Aports, dotations, réserves et fonds propres Excédents affectés à l'investissement Subventions d'investissement Réserve de compensation des charges d'amortissement Provisions pour renouvellement des immobilisations Fonds dédiés à l'investissement (2) Provisions réglementées sur plus-values nettes d'actif Emprunts et dettes financières (à plus d'un an à l'origine) Dépôts et cautionnements reçus	826 234 6 470 878 2 793 372 95 808	832 876 4 317 805 2 857 509 476 836	
		33 327 434 1 513 379 4 427 150 874 140	33 762 295 1 584 573 4 513 514 2 172 864	Amortissements des immobilisations corporelles : - Agencements de terrain - Constructions - Installations techniques, matériel et outillage - Autres immobilisations corporelles Amortissement des immobilisations incorporelles Dépenses refusées par l'autorité de tarification (2) (5) Dépréciation des immobilisations Autres (6)	2 493 542 6 763 557 1 565 21 591 844	3 108 802 7 231 497 1 565 22 767 172	
					17 288 533 1 200 216 3 103 095 213 854 -10 150 293	18 106 667 1 278 315 3 382 191 210 350 -3 852 481	
		395 071	397 207	Compte de liaison investissement (2) (7)			

Fondation Les Nids - COMPTE ADMINISTRATIF 2022
Etat des Échéances des Créances et des Dettes

Créances (a)	Montant brut (*) au 31/12/2022	Échéances		Dettes (b)	Montant brut (*) au 31/12/2022	Échéances		
		à 1 an au +	à + d'1 an			à 1 an au +	à + d'1 an	à + d'5 ans
Créances de l'actif immobilisé : Créances rattachées à des participations Prêts (1) Autres immobilisations financières				Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (1) Emprunts et dettes financières divers (1)				
	6 189,90	6 189,90			7 255 904,45	690 102,63		
	391 016,79	391 016,79			1 565,06	1 565,06		
								4 003 131,81
Créances de l'actif circulant : Créances clients et comptes rattachés Autres créances clients Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Etat et autres collectivités publiques Autres Charges constatées d'avance	543 523,64	543 523,64		Dettes fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Etat et autres collectivités publiques Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance	1 279 681,04	1 279 681,04		
	601 493,84	601 493,84			4 283 930,15	4 283 930,15		
	491,56	491,56			1 941 105,11	1 941 105,11		
					645 779,23	645 779,23		
	122 620,51	122 620,51			960 858,94	960 858,94		
					26 105,95	26 105,95		
TOTAL	1 665 336,24	1 665 336,24		TOTAUX	16 394 929,93	9 829 128,11	2 562 670,01	4 003 131,81
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice (1) Montant des prêts récupérés en cours d'exercice				(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice (2) Dont envers les sociétaires				

(*) le montant à indiquer ici correspond à celui de la ligne du bilan
(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours
(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

A N N E X E

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le **total est de 32 118 117.25 euros**, et au compte de résultat, présenté sous forme de liste dégageant un **résultat comptable excédentaire de + 1 561 870,91 euros**.

Le résultat administratif, après la **reprise de - 167 725,25 euros** de résultats antérieurs affectés aux prix de journée 2022, **dégage un excédent de + 1 394 145,66 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Les notes et tableaux présentés, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant la continuité de l'exploitation.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été arrêtés dans une perspective de continuité d'exploitation fondée sur des prévisions de trésorerie 2023, qui permettent à la fondation de faire face à ses engagements sur les 12 prochains mois. Ces prévisions ont été réalisées en retenant pour principale hypothèse le versement mensuel anticipé de la DGF déterminé sur la base des budgets 2023 demandés.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes de la fondation sont tenus conformément au plan comptable qui leur est imposé :

- La nomenclature « M22 bis » du 15 février 2010, dite instruction comptable applicable aux établissements du secteur sanitaire et social gérés par des organismes à but non lucratif, et conformément au décret du 22 octobre 2003 relatif à la réglementation budgétaire et comptable.
- L'arrêté du 19 décembre 2017 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L.312-1 du Code de l'action sociale et des familles
- Le règlement ANC 2014, relatif au plan comptable général
- Le règlement ANC 2018-06, modifié par le règlement ANC 2020-08 et le règlement ANC 2019-04, relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations

2 – PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

3 – OBJET SOCIAL DE LA FONDATION

La fondation Les Nids, reconnue d'utilité publique, mène depuis 90 ans des missions en faveur des enfants en difficulté et accompagne leur famille.

Acteur historique normand, la fondation a pour rôle d'apporter, aux enfants et adolescents qu'elle accompagne, protection, soutien, éducation et accompagnement, pour leur donner toutes les chances de se construire un avenir.

L'humanisme et la recherche d'adaptation à l'évolution de la société sont au cœur du projet de la Fondation, tout comme ses valeurs historiques : penser l'unité de parcours de chaque enfant accueilli, permettre autant que possible l'accueil des fratries dans les situations de placement et favoriser l'épanouissement et l'inclusion sociale.

Les missions principales de la fondation Les Nids sont les suivantes :

- Protéger les enfants, et soutenir les parents
- Favoriser l'inclusion scolaire et sociale
- Écouter et médiatiser les relations familiales
- Aider à la décision judiciaire
- Permettre un cadre éducatif en alternative à l'incarcération
- Soutenir l'insertion logement des personnes en difficulté

Les activités principales de la fondation Les Nids sont les suivantes :



4 - FAITS MARQUANTS

4.1 Concernant l'activité de la fondation

L'année 2022 a été marquée par :

- Le changement de Direction générale :
 - Départ à la retraite du Directeur général au 31/12/2022
 - Nomination d'une nouvelle Directrice générale à compter du 1^{er} septembre 2022 : Catherine DUBOIS.
- Des évolutions dans l'organisation du siège social
 - Nomination d'un nouveau Directeur général adjoint à compter du 1^{er} novembre 2022 : Sébastien DE WILDE

- Création du poste de Directrice administrative et financière, à compter du 1^{er} novembre 2022 (redéploiement du poste de Secrétaire générale)
- La transformation du poste de DRH par la création de deux postes de RRH : deux pôles RH développement RH et relations sociales et juridiques
- La création du pôle « parcours d'accompagnement »
- La crise énergétique
 - Mise en place de plans de continuité d'activité pour anticiper le risque de délestage électrique
 - Travail sur les bonnes pratiques en lien avec les augmentations tarifaires
 - Encadrement tarifaire des coûts du gaz et de l'électricité du fait de l'existence d'un contrat cadre signé jusqu'au 31/12/2022
- L'épure du haut de bilan
 - Traitement de la répartition des capitaux propres entre le Département et la PJJ pour les services MJIE : SEP et CEH dans le but de mettre en place un bilan propre aux activités MJIE du SEP et du CEH
 - Affectation de la reprise de trésorerie de 2010 et traitement des créances et dettes latentes
 - Travail qui va nous permettre d'avoir un haut de bilan « au réel » et de déposer des dossiers de demandes de subventions auprès du Département de Seine-Maritime.

Par ailleurs, il est à noter que les dépôts des comptes administratifs 2022, pour les budgets qui ne relèvent ni du CPOM CD76, ni du CPOM ARS, continuent de se traiter de manière classique :

- MECS Saint-Saire
- CEF de Doudeville et Saint-Denis Le Thibault
- SEP et CEH MJIE
- ASEF

4.2 Concernant les projets immobiliers de la fondation

L'année 2022 a été marquée par les chantiers immobiliers :

- Engagement des travaux de démolition puis de reconstruction de la future MECS du Havre
- Finalisation des travaux de l'AEMO d'Elbeuf et emménagement des équipes dans les nouveaux locaux
- Travail sur le projet architectural en lien avec les besoins du dispositif d'Yvetot : combinaison de la construction d'une nouvelle antenne de milieu ouvert en lien avec les besoins d'agrandissement du pôle adolescents
- Finalisation du dossier de mise en conformité de l'AEP de Dieppe avec un engagement des travaux en 2023
- Réception des travaux d'extension de Montville
- Concrétisation de l'achat d'un ensemble immobilier à Bellengreville pour accueillir le CEF 14
- La signature d'une promesse d'achat via Patrimo'nids pour accueillir l'activité semi-autonomie de Dali

Elle a été également marquée par :

- Le versement d'une subvention d'investissement pour les futurs investissements mobiliers du CEF du Calvados (100 000 euros).
- La vente du Château de Doudeville et de la maison attenante.

5 - FAITS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DES COMPTES**5.1 Situation du Logis Sainte Claire**

La dévolution des biens de l'Association « Le Logis Sainte Claire » n'a toujours pas été actée.

6 - PRECISIONS RELATIVES A CERTAINS COMPTES**6.1 Situation du Logis Sainte Claire**

La dévolution des biens de l'Association Le Logis Sainte Claire n'ayant toujours pas été actée, il est présenté dans ces comptes annuels, comme l'an passé, seulement les flux résultant de l'activité annuelle de l'ITEP et du SESSAD (sans reprise d'actif ni de passif).

7 - PERIMETRE DES ETABLISSEMENTS DE LA FONDATION LES NIDS

La fondation Les Nids disposent d'établissements sous gestion contrôlée, et d'établissements sous gestion libre, comme suit, pour l'année 2022 :

Activités "sous gestion contrôlée"	Activités "sous gestion libre"	Vie associative de la fondation
SIEGE SOCIAL	ESPACE PARENTS	VIE DE LA FONDATION
MECS ST SAIRE	DASEC ETAPE ECOLE	
MSA/CAUX	DASEC ATELIER RELAIS	
DUCLAIR	DASEC OSER	
SEP AEMO	POINTS RENCONTRES	
SPF	MEDIATION FAMILIALE	
Yvetot AEMO	AUDITION DE L'ENFANT	
DASEC	CONTRÔLE JUDICIAIRE	
CEH AEMO	POP	
MECS LE HAVRE	STAGE RESP	
AEP AEMO	STAGE AUTEUR VI	
CEH MJIE	INSERTION ALT	
CEF ST DENIS	INSERTION ASL	
CEF DOUDEVILLE	INSERTION ASS	
SEP MJIE	INSERTION AGLP	
ASEF	LE GALION	
ITEP SERQUIGNY	FNAVDL	
SESSAD SERQUIGNY	RESEAU VIF CAPS	
ITEP ODB	EMPEX	
SESSAD ODB	AEP ES JAF	
CAFS	LES NIDS FORMATEUR	
AEP AEMO		
LDV MARTINCAMP		

BILAN ACTIF

1. Immobilisations

Les états financiers ont été établis en conformité avec les règlements comptables :

- n° 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs,
- n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

L'amortissement par composant des immeubles non totalement amortis n'ayant pas d'impact significatif, les méthodes d'amortissement n'ont pas été modifiées par rapport aux années antérieures.

Comme par le passé, la valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

A la clôture de l'exercice, l'ensemble des immobilisations corporelles et incorporelles (en valeur brute) de la fondation est réparti de la manière suivante :

	Immobilisations incorporelles	Terrains	Constructions	Agencements des Constructions	Matériels techniques et installations	Matériels de Transport	Mobilier et Matériel de Bureau	Total
1010 Siège Social	2 975	0	914 784	306 542	13 455	60 351	169 279	1 467 387
2010 Etablissement Unique	45 992	138 961	7 730 381	2 552 394	465 635	585 482	160 124	11 678 970
2020 Duclair	16 547	90 720	730 386	1 478 523	234 555	175 351	54 316	2 780 397
2030 SEP	11 098	0	536 609	937 998	20 645	188 246	134 867	1 829 464
2040 SPF	10 816	0	231 058	246 926	14 048	58 974	54 382	616 203
2050 Antenne Aemo Yvetot	8 695	0	0	19 609	1 204	84 808	18 955	133 270
2060 MECS Saint Saire	9 057	0	0	584 220	42 376	74 335	19 369	729 357
3020 DASEC	16 413	0	159 080	1 324 529	121 575	214 667	142 048	1 978 312
3030 CEH	14 167	0	252 684	331 959	5 213	229 230	345 412	1 178 666
3040 Maison du Havre	14 790	93 900	419 122	576 418	141 648	192 185	44 852	1 482 914
4010 ASEF Louviers	6 134	0	303 623	184 285	12 793	0	38 865	545 701
4020 Serquigny	17 798	1 976	3 318 527	502 921	146 117	222 358	111 118	4 320 815
4030 L'Orée du bois	15 852	0	2 562 546	446 314	38 959	234 048	63 418	3 361 137
5010 CEF St Denis	3 107	0	2 474 039	553 123	121 495	50 646	44 891	3 247 300
5020 CEF Doudeville	3 851	123 397	1 940 154	702 109	161 229	49 465	54 583	3 034 787
5050 PJJ MJIE	984	0	270 130	446 974	2 239	149 374	73 809	943 510
6010 AEP	11 926	0	0	248 680	22 736	221 972	179 881	685 195
8010 Lieux de vie Martincamp	147	0	438 038	44 625	11 636	1	3 681	498 128
9010 Vie de la Fondation	0	0	0	0	0	0	7 584	7 584
9030 Insertion	0	0	0	0	0	4	579	583
Total	210 350	448 954	22 281 161	11 488 148	1 577 558	2 791 497	1 722 012	40 519 679

Les immobilisations en cours comprennent plusieurs projets de constructions et travaux non achevés au 31/12/2022 :

- CEF Calvados / Rénovation :	1 079 097.66 €
- Mecs Le Havre / Projet construction neuve :	756 083.57 €
- Etablissement Unique / Projet de jonction Montville :	191 508.74 €
- CEF Doudeville / Création plateforme multisport :	67 588.44 €
- Dasec / Travaux City Stade :	15 618.96 €
- Yvetot / Projet construction AEMO :	11 880.00 €
- AEP Dieppe / Travaux PMR – ERP :	10 999.18 €
- Mecs Duclair / Jonction de deux pavillons :	8 592.00 €
- CEF Val d'Oise / Immobilisations en cours :	7 020.00 €
- Orée du Bois / Climatization – ventilation :	6 600.00 €
- Siège Social / Honoraires architecte :	1 930.79 €

Total des immobilisations corporelles en cours :	2 156 919.34 €
--	----------------

Des acomptes qui également été versés sur des projets de constructions et travaux non achevés au 31/12/2022 :

- Établissement Unique / Acompte Carport Longueville :	5 397.00 €
- ASEF / Acompte épandage & cloison bureau :	3 962.10 €
- SEP / Acompte Asten Parvis :	3 187.54 €
- CEF Doudeville / Acompte mobilier hébergement :	2 032.20 €
- SPF / Acompte Asten Parvis :	1 366.09 €

Total des acomptes sur immobilisations corporelles en cours :	15 944.93 €

L'amortissement des immobilisations est calculé suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie escomptée de chaque bien et en fonction de la capacité de l'autorité de tutelle à les financer.

Immobilisations incorporelles	1 à 5 ans
Bâtiments	10 à 50 ans
Agencement des constructions	5 à 10 ans
Matériel d'hébergement	5 à 10 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériel Mobilier Outillage	3 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans

Le tableau de variation des immobilisations se présente ainsi :

	Au 31/12/21	Augmentation	Diminution	Au 31/12/22
Immobilisations incorporelles	214 452	0	4 102	210 350
Terrains	448 954	0	0	448 954
Constructions	22 254 427	99 909	73 176	22 281 161
Agencements des Constructions	11 073 006	942 691	534 564	11 481 133
Matériels techniques et Installations	1 513 379	129 827	58 633	1 584 573
Matériels de Transport	2 767 970	168 570	145 042	2 791 497
Mobilier et Matériel de Bureau	1 659 175	127 474	64 637	1 722 011
Total	39 931 362	1 468 471	880 154	40 519 679

A la clôture de l'exercice, le cumul des amortissements et des dépréciations de la fondation est réparti de la manière suivante :

	Immobilisations incorporelles	Constructions	Agencements des Constructions	Matériels techniques et Installations	Matériels de Transport	Mobilier et Matériel de Bureau	Total
1010 Siège Social	2 975	428 350	210 175	11 015	56 052	139 102	847 669
2010 Etablissement Unique	45 992	5 248 274	1 590 122	367 763	354 303	122 136	7 728 590
2020 Duclair	16 547	323 561	989 904	197 822	147 743	44 552	1 720 128
2030 SEP	11 098	183 480	276 240	18 158	135 983	98 173	723 131
2040 SPF	10 816	96 659	131 870	13 506	42 555	46 633	342 039
2050 Antenne Aemo Yvetot	8 695		18 160	71	64 518	15 797	107 241
2060 MECS Saint Saire	9 057		229 947	30 754	60 852	15 352	345 962
3020 DASEC	16 413	159 079	888 184	91 586	180 408	116 114	1 451 785
3030 CEH	14 167	252 684	167 078	2 949	154 625	317 689	909 193
3040 Maison du Havre	14 790	167 649	411 044	110 476	138 301	38 847	881 107
4010 ASEF Louviers	6 134	140 631	88 790	8 625	0	32 272	276 453
4020 Serquigny	17 798	1 515 380	277 469	124 367	146 305	86 844	2 168 161
4030 L'Orée du bois	15 852	644 582	201 480	31 132	157 257	45 404	1 095 708
5010 CEF St Denis	3 107	700 161	292 108	90 403	20 065	36 337	1 142 182
5020 CEF Doudeville	3 851	1 172 914	244 435	144 733	31 239	47 102	1 644 275
5050 PJJ MJIE	984	210 546	341 511	828	84 609	61 900	700 379
6010 AEP	11 926	0	164 644	18 549	165 971	162 206	523 297
8010 Lieux de vie Martincamp	147	312 727	33 844	11 636	1	3 681	362 036
9010 Vie de la Fondation	0		0	0	0	7 584	7 584
9030 Insertion	0	0		0	5	579	584
Total	210 350	11 556 677	6 557 005	1 274 373	1 940 792	1 438 305	22 977 503

Le tableau de variation des amortissements se présente ainsi :

	Au 31/12/21	Augmentation	Diminution	Au 31/12/22
Immobilisations incorporelles	213 854	4 102	598	210 350
Constructions	11 038 859	73 176	590 995	11 556 679
Agencements des Constructions	6 249 674	402 668	702 982	6 549 988
Matériels techniques et Installations	1 200 217	57 984	136 083	1 278 315
Matériels de Transport	1 719 226	142 925	364 499	1 940 800
Mobilier et Matériel de Bureau	1 383 876	61 097	118 620	1 441 399
Total	21 805 706	741 952	1 913 777	22 977 531

Les immobilisations financières sont constituées :

- de dépôts de garantie (ouverture de compte fournisseurs), de caution liées à des locations d'appartements pour adolescents et des locaux à usage professionnel

DOSSIER	Montant
1010 Siège Social	30,00
2010 Etablissement Unique	15 847,73
2030 SEP	10 200,00
2040 SPF	990,00
2050 Antenne Aemo Yvetot	2 558,00
2060 MECS Saint Saire	1 010,00
3020 DASEC	6 590,15
3030 CEH	4 114,48
3040 Maison du Havre	2 234,00
4010 ASEF Louviers	1 200,00
4020 Serquigny	4 400,00
4030 L'Orée du bois	60,00
5020 CEF Doudeville	180,00
5050 PJJ MJIE	10,00
6010 AEP	12 375,40
9030 Insertion	15 641,10
Total général	77 440,86

- de parts sociales du Crédit Agricole et du Crédit Coopératif, et de bons de caisse du Crédit Mutuel, souscrits dans le cadre des garanties d'emprunts, pour un montant de 313 575,93 €
- de l'effort construction de l'AEP pour un montant de 6 189,90 €

2. Comptes de liaison

Aucun flux courant de trésorerie ne reste à solder au 31 décembre 2022.

3. Évaluation des créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

4. Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

5. Créances de fonctionnement

Les créances comptabilisées à cette rubrique correspondent principalement à des prix de journée à encaisser au titre du quatrième trimestre 2022.

6. Valeurs Mobilières de Placement et Disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont essentiellement composées de fonds nantis (pour garantie d'engagement bancaires), placés en SICAV monétaires évaluées à leur valeur d'acquisition.

Au 31/12/2022, elles s'élèvent à 933 011,54 euros.

Le cas échéant, une dépréciation est constatée si la valorisation à la clôture est inférieure à la valeur d'acquisition.

BILAN PASSIF**7. Fonds propres**

Ils sont le cumul des fonds propres de la fondation depuis sa création, majorés des encaissements de subventions et de l'affectation des résultats de gestion de la vie associative.

A la clôture de l'exercice, les fonds associatifs sans droit de reprise (y compris les excédents affectés à l'investissement) s'élèvent à 7 450 069 euros dont 1 394 605 euros de subventions.

Les provisions réglementées correspondent au compte « différences sur réalisation d'actifs », c'est-à-dire aux plus-values nettes réalisées sur cessions d'immobilisation.

Au 31/12/2022, les provisions réglementées s'élèvent à 3 108 802 euros.

Les reports à nouveau des activités dites « gestion sous contrats sans reprise des financeurs » sont constitués du cumul des résultats générés par ces actions depuis l'origine. Ils s'élèvent au 31/12/2022, à :

	2022
Pôle insertion	-43 013
Point écoute jeunes	-17 533
Espace parents	-6 627
Lieux rencontres	-88 087
Médiation familiale	23 879
SISP Gestion libre	7 556
Violence conjugales	-14 819
AEP ESJAF	33 763
Insertion ALT	-128 978
Insertion ASL	-372 014
Insertion ASI	-1 828
Insertion AGLP	-25 294
Insertion ASS	-2 876
Insertion ACDS	-12 519
Action un toit pour toi	-18 815
Action ETAPE	-153 555
Action BILAN	-116 566
Action PII	-2 821
Action SAS	-29 782
Action ANPE	-86 245
Action SCC	-646
La Clarté CHRS	6 459
Actions spécifique Alençon	-10 894
Insertion Le Galion	87 693
Audition de l'enfant	-5 131
Vie associative AEP	-8 002
DASEC Etape école	-2 520
DASEC Atelier relais	11 061
DASEC OSER	4 970
FNAVDL	-11 416
LDV SAINT MARTIN	-36
CRIPAR	-1
Les Nids - Formateur	2 241
Conso Socio Judiciaire	74 001
POP	3 355
Stages responsabilité	2 699
Satage auteur vi	2 089
EMPEX	3 302
Réseau VIF	5 531
	-891 422

Au 31/12/2022, le tableau de variation des capitaux propres se présente ainsi :

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	2 220 840		6 641		2 227 481
Fonds propres avec droit de reprise					0
Ecart de réévaluation					0
Réserves	14 882 682			4 784 951	10 097 731
Report à nouveau	-12 150 811		7 555 353	21 021	-4 616 479
Excédent ou déficit de l'exercice	2 114 742	2 114 742	1 394 145		1 394 145
Situation nette	7 067 453	2 114 742	8 956 139	4 805 972	9 102 878
Fonds propres consommables					0
Subventions d'investissement	1 398 766		100 000	35 862	1 462 904
Provisions réglementées	2 493 542		615 968	708	3 108 802
TOTAL	10 959 761	2 114 742	9 672 107	4 842 542	13 674 584

Au 31/12/2022, le tableau de subventions d'investissement se présente ainsi :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal	1 434 630	100 000		1 534 630
Quotas-parts virées au résultat	-35 864		35 862	-71 726
TOTAL	1 398 766	100 000	35 862	1 462 904

Le compte « Résultat en attente d'affectation » enregistre les résultats administratifs antérieurs à 2022, restés en attente de décision d'affectation par les tutelles, ainsi que les résultats à affecter au prix de journée 2023 et 2024 :

Résultats antérieurs à 2018, en attente d'affectation :

AEP IOE - 2011	11 212,60	134 291,55
CHRS ALENCON - 2011	-260 027,63	
CHRS ALENCON - 2012	6 458,92	
ITEP ODB - 2017	-75 457,91	
LDV - AVANT 2018	25 608,63	
MSA / CAUX - 2007	200 903,89	
SERQUIGNY	3 359,29	
SPF - 2007	222 233,76	

Reprise de résultats 2019, à affecter au prix de journée 2023 :

SAINT SAIRE - 2023	-103 805,02	-103 805,02
--------------------	-------------	--------------------

Reprise de résultats 2020 à affecter au prix de journée 2023 et 2024 :

SAINT SAIRE - 2023	-187 533,58	-134 861,79
CEH MJIE - 2023	22 671,79	
ASEF - 2023	30 000,00	

SAINT SAIRE - 2024	-187 533,58	-187 533,58
--------------------	-------------	--------------------

Reprise de résultats 2021, à affecter au prix de journée 2024 :

ASEF - 2024	39 809,76	39 809,76
-------------	-----------	------------------

Résultats 2021, en attente d'affectation :

MECS SAINT SAIRE	128 656,46	277 801,19
CEH MJIE	76 155,09	
CEF SAINT DENIS	3 747,98	
CED DOUDEVILLE	39 754,33	
SEP MJIE	29 487,33	
TOTAL		25 702,11

8. Emprunts

En cours de l'année 2022, la fondation n'a pas souscrit de nouveaux emprunts.

- Pour le bâtiment du CEF de BELLENGREVILLE :
 - Emprunt auprès du Crédit Agricole, d'un montant de 812 000 euros, en date du 15/01/2022, au taux de 1,79%, sur une durée de 25 ans
- Pour les travaux à réaliser au CEF de BELLENGREVILLE :
 - Emprunt auprès du Crédit Agricole, d'un montant de 3 050 000 euros (déblocage progressif), au taux de 1,85%, sur une durée de 25 ans

A la clôture, les emprunts en cours sont les suivants :

Banque	Etablissement	Date de souscription	Montant emprunté	Taux	Durée (en années)	Capital restant dû au 31/12/22
Crédit Coopératif	Siège Social	28/02/2008	196 444	0,92	11	98 362
Crédit Agricole	Pôle enfance Yvetot	26/04/2018	523 825	3,00	20	259 553
Crédit Agricole	Duclair	29/06/2018	517 093	1,30	10	280 099
Crédit Agricole	SEP Elbeuf (déblogeage partiel - total en 2023)		341 414	0,98	20	277 672
Crédit Coopératif	Stanislas Girardin (SEP/SPF)	19/04/2018	490 000	1,10	15	351 381
Crédit Agricole	MECS Le Havre	26/04/2018	228 700	3,00	9	105 554
Crédit Agricole	MECS Le Havre (déblogeage partiel - rénovation MECS 2022-2024)		1 858 832	1,35	20	28 300
Crédit Coopératif	ASEF	18/03/2010	142 000	4,96	25	90 865
Crédit Coopératif	Serquigny	07/08/2015	2 408 038	3,75	15	1 432 222
Crédit Coopératif	Serquigny//SESSAD//Batiment	05/12/2020	223 300	1,55	20	201 488
Crédit Coopératif	Serquigny//SESSAD//Travaux	05/12/2020	84 455	1,05	10	66 217
Caisse des Dépôts	ITEP l'Orée du Bois	02/01/2015	2 200 000	3,07	25	1 518 000
Crédit Agricole	CEF Saint Denis	01/01/2015	1 450 000	3,16	30	1 075 417
Caisse des Dépôts	CEF Saint Denis	26/04/2018	233 339	3,00	5	12 712
Crédit Coopératif	CEF Doudeville	20/09/2015	1 380 320	3,80	10	512 284
Crédit Agricole	CEF Bellengreville (Batiment)	15/01/2022	812 000	1,79	25	812 000
Crédit Agricole	CEF Bellengreville (déblogeage partiel - rénovation 2022-2024)		3 050 000	1,85	25	45 200
Crédit Coopératif	LDV Martincamp	18/03/2010	135 000	4,79	20	64 171
						7 231 497

9. Provisions pour congés à payer

Les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice en matière de congés à payer ont été provisionnés et comptabilisés directement en moins des fonds propres au compte 114, tel que le préconise la réglementation comptable pour les établissements sanitaires et sociaux qui n'ont jamais pu intégrer cette charge latente dans leurs comptes administratifs de fonctionnement.

10. Provisions pour risques et charges

Le poste « provisions pour risques et charges » comprend principalement des provisions en vue de financer les indemnités conventionnelles de fin de carrière.

	Au 31/12/2021	Dotations	Reprises	Au 31/12/2022
Pour départs à la retraite	1 255 660	25 000	304 094	976 566
Pour litiges salariaux	772 520	134 892	530 587	376 825
Pour impôts	0	0	0	0
Pour autres litiges	374 616	0	0	374 616
Pour autres risques	48 354	0	3 354	45 000
TOTAUX	2 451 150	159 892	838 035	1 773 007

Précisions sur la provision pour départ à la retraite :

Le montant des indemnités à verser au départ en retraite des salariés conforme à la convention collective s'élève au 31 décembre 2022 à 4 268 880 euros.

L'étude actuarielle a été réalisée à partir des paramètres économiques, sociaux et techniques suivants :

- Paramètres économiques :

Le taux d'actualisation retenu est de 3,75 %

- Paramètres sociaux :

Taux d'augmentation des salaires : 1 % constant pour la catégorie cadres et non cadres

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle à 60-62 ans (âge légal de départ)

Le taux de rotation retenu est faible pour les cadres et les non-cadres

Le taux de charges sociales patronales est de 55% pour les cadres et 50% pour les non-cadres

Le départ intervient à l'initiative du salarié

La contribution employeur est de 50 % pour les cadres et les non-cadres

- Paramètres techniques :

La table de mortalité utilisée est la table de l'INSEE 2021.

La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme)

Le calcul tient compte de l'ensemble des salariés sous contrat à durée indéterminée.

Le calcul ne tient pas compte de l'éventuelle ancienneté qui aurait été acquise par les salariés au sein d'une autre structure dépendante de la convention collective de 1966

Les indemnités devront être prises en charge par les organismes financeurs et ne font donc pas aujourd'hui l'objet d'une provision globale.

Le montant figurant à ce titre au passif du bilan au 31 décembre 2022 s'élève à 976 566 euros.

11. Comptes de Régularisation

➤ Produits constatés d'avance (PCA) :

Il s'agit de produits reçus fin 2022 pour l'année 2023, pour un montant de 26 105,95 euros.

➤ Charges constatées d'avance (CCA) :

Ce compte enregistre des achats de biens et de services dont la fourniture ou la prestation interviendra sur l'exercice 2023, pour un montant de 122 620,51 euros.

➤ Produits à recevoir (PAR) :

Il s'agit de produits reçus en 2023 pour l'année 2022, pour un montant de 54 564,09 euros.

➤ Charges à payer (CAP) :

Il s'agit de charges payées en 2023 pour l'année 2022, pour un montant de 32 976,87 euros. Il s'agit essentiellement de charges d'exploitation des établissements.

Ainsi récapitulées :

	CCA	PCA	CAP	PAR
1010 Siège Social	-68 336,58	25 605,95	2 905,62	-2 049,61
2010 Etablissement Unique	-18 663,72	0,00	4 968,92	-15 548,13
2020 Duclair	-4 099,52	0,00	267,00	-16 593,00
2030 SEP	5 848,27		64,84	-7 925,14
2040 SPF	-91,51		1 717,15	-2 788,30
2050 Antenne Aemo Yvetot	-4 341,03		0,00	-877,00
2060 MECS Saint Saire	-3 299,88		10 102,69	-998,17
3020 DASEC	-2 715,15	500,00	6 125,37	-5 481,71
3030 CEH	-656,72		3 629,63	-7 903,39
3040 Maison du Havre	-8 334,96		2 966,00	-818,00
4010 ASEF Louviers	-4 835,24		1 092,30	-1 139,08
4020 Serquigny	-4 447,76		4 034,06	-528,61
4030 L'Orée du bois	-3 200,20		-9 490,28	84 985,98
5010 CEF St Denis	-1 504,19			-1 177,61
5020 CEF Doudeville	-693,26		0,00	-1 157,15
5030 La Clarté CHRS	-287,08			1 144,51
5050 PJJ MJIE	-114,22			-375,87
5060 CEF Calvados			333,33	
6010 AEP	-2 797,51	0,00	936,00	0,00
7030 Socio-Judiciaire Dieppe				-5 250,00
8010 Lieux de vie Martincamp			0,00	
9010 Vie de la Fondation		0,00	28,14	-1 942,82
9020 Contentieux familial				-64 537,53
9030 Insertion			3 296,10	-2 649,00
9040 Parentalité	-50,25			-954,46
9060 Les Nids Formateur				0,00
Total général	-122 620,51	26 105,95	32 976,87	-54 564,09

12. Fonds dédiés

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectés à des projets précis et non encore utilisés, conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs, sont portées en fin d'exercice, au passif du bilan, au poste « fonds dédiés ».

Au 31/12/2022, les fonds dédiés de la fondation se présentent ainsi :

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Fonds dédiés sur subventions reçues	39 216,97	39 216,97			39 216,97
Fonds dédiés à l'exploitation				30 312,00	30 312,00
Fonds dédiés à l'exploitation PJJ				147 740,42	147 740,42
TOTAL	39 216,97	39 216,97	0,00	178 052,42	217 269,39

COMPTE DE RESULTAT

1. Fonctionnement des établissements

L'activité des établissements de la fondation se résume comme suit :

	Nombre de journées		Prix de journée/acte alloué
Financement	CA 2021	CA 2022	Notif. 2022
ARS			
ITEP SERQUIGNY	7 030	6 614	CPOM
ITEP L'OREE DU BOIS	7 886	7 617	CPOM
CAFS	515	327	CPOM
CD 76			
PRESTATION HEBERGEMENT			
P02-Prestation Internat	97 255	98 597	167,67
P03-Prestation Semi-Autonomie	7 476	7 478	146,48
P04-Prestation Accueil Familial	50 000	49 986	123,18
P05-Prestation Accueil de jour	5 910	6 270	83,74
P06-Prestation Autonomie	16 574	16 753	72,94
P07-Prestation Accueil Modulable (SMD)	34 437	33 694	47,59
PRESTATION AEMO			
P09-10-Prestation AEMO	888 149	757 069	9,38
P08-Prestation AEMO IEDR		63 522	29,41
PJJ			
C.E.F Saint Denis	3 563	3 345	492,66
C.E.F. Doudeville	3 261	3 024	604,39
CEH MJIE	270	255	2 844,39
SEP MJIE	161	156	2 901,77
AUTRES			
ASEF	107 110	113 868	8,50
MECS Saint Saire	7 792	8 697	294,79
LV Martincamp	1 049	0	

2. Effectifs

A la clôture de l'exercice, les effectifs de la fondation se répartissent comme suit :

	EFFECTIF	ETP
AEP	44	40,42
CEF DOUDEVILLE	40	38,55
CEF ST DENIS	34	33,25
CEH	78	72,82
DASEC	59	53,56
DUCLAIR	71	67,73
INSERTION	5	4,2
LE HAVRE	58	53,87
SAINT SAIRE	33	31,49
L OREE DU BOIS	52	42,31
LONGUEVILLE	32	26,64
LOUVIERS	16	15,5
MONTVILLE	22	21,5
MT ST AIGNAN	89	80,22
SEP ELBEUF	11	10,5
SEP ROUEN	52	50,71
SERQUIGNY	51	40,8
SIEGE	31	29,61
SPF	92	90,71
YVETOTMO	15	15
YVETOTPA	23	18,7
YVETOTPEF	49	43,59
Total général	957	881,69

3. Résultats

L'excédent global de l'exercice se décompose comme suit (en euros) :

	Résultat Comptable	Reprise N-2	Résultat Administratif
ARS	349 996,20	0,00	349 996,20
ITEP Serquigny	113 464,72		113 464,72
SESSAD Serquigny	-24 527,06		-24 527,06
ITEP L'Orée du bois	109 660,52		109 660,52
SESSAD L'Orée du bois	37 262,79		37 262,79
CAFS	114 135,23		114 135,23
CD 76	638 877,83	0,00	638 877,83
Catégorie hébergement	104 305,80		104 305,80
<i>Prestation Internat</i>	<i>51 800,56</i>		<i>51 800,56</i>
<i>Prestation Semi-Autonomie</i>	<i>-77 382,34</i>		<i>-77 382,34</i>
<i>Prestation Accueil Familial</i>	<i>-6 892,04</i>		<i>-6 892,04</i>
<i>Prestation Accueil de jour</i>	<i>13 069,63</i>		<i>13 069,63</i>
<i>Prestation Jeunes Majeurs</i>	<i>57 194,65</i>		<i>57 194,65</i>
<i>Prestation Accueil Modulable</i>	<i>66 515,34</i>		<i>66 515,34</i>
Catégorie AEMO	534 572,03		534 572,03
<i>Prestation AEMO classique</i>	<i>515 897,12</i>		<i>515 897,12</i>
<i>Prestation AEMO IEDR</i>	<i>18 674,91</i>		<i>18 674,91</i>
PJJ	305 368,58	93 613,35	398 981,93
C.E.F Saint Denis	-25 408,10		-25 408,10
C.E.F. Doudeville	355 297,97	20 000,00	375 297,97
CEH MJIE	-4 980,90	43 216,07	38 235,17
SEP MJIE	-19 540,39	30 397,28	10 856,89
AUTRES	213 635,39	-261 338,60	-47 703,21
Siège Social	-95 275,60		-95 275,60
MECS Saint-Saire	329 279,32	-291 338,60	37 940,72
Asef Louviers	1 474,80	30 000,00	31 474,80
LDV Martincamp	-16 794,83		-16 794,83
CEF Calvados	-5 048,30		-5 048,30
Soit un résultat sous "gestion contrôlée" de :	1 507 878,00	-167 725,25	1 340 152,75
DASEC Etape Ecole	-2 896,32		-2 896,32
AEP Enquêtes Sociales JAF	-1 698,68		-1 698,68
Conso Insertion	12 251,84		12 251,84
Espaces Parents	1 699,55		1 699,55
Conso Lieux de rencontre	-24 353,26		-24 353,26
Conso L'Auditionl'Enfant	-829,02		-829,02
Médiation Familiale	-2 516,93		-2 516,93
Conso Socio Judiciaire	22 065,44		22 065,44
Accueil de Jour (DASEC/PJJ)	30 255,81		30 255,81
Soit un résultat de "gestion sous contrat sans reprise des financeurs" de :	33 978,43	0,00	33 978,43
Vie de la Fondation	20 014,48		20 014,48
Soit un résultat "vie de la Fondation" de :	20 014,48	0,00	20 014,48
Résultat 2022	1 561 870,91	-167 725,25	1 394 145,66

4. Résultat financier

Le résultat financier est de – 154 505.53 euros, et se décompose ainsi :

- - 206 590,41 euros de charges financières (dont 193 367.70 euros d'intérêts sur emprunts)
- + 52 084.88 euros de produits financiers (revenus de VMP)

5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est de - 9 959.20 euros, et se décompose ainsi :

- - 923 150.07 euros de charges exceptionnelles :
 - Dotations aux provisions réglementées : 615 968.12 euros
 - Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés : 138 201.43 euros
 - Reprises sur prix de journée : 167 725,25 euros
 - Pénalités : 1 255.27 euros
- + 913 190.87 euros de produits exceptionnels
 - Produits de vente des éléments d'actifs cédés : 754 221.66 euros
 - Amortissements des réserves d'investissements : 113 277.97 euros
 - Quote-part de subventions rapportées au résultat : 35 862.85 euros
 - Autres produits exceptionnels : 9 120.00 euros
 - Reprise de provisions pour plus-values de cession : 708.39 euros

6. REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE DES 3 PLUS HAUTS DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES (article 20 de la loi du 23 mai 2006)

Personnes concernées :

- Président
- Trésorier
- Directeur

Une seule des personnes concernées bénéficiant d'une rémunération (et d'avantages en nature), l'indication de cette information conduirait à fournir une information individuelle confidentielle.

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Cautions amortissables souscrites auprès du Crédit Coopératif pour un montant total de 2 593 417 €, réparti comme suit :

- CEF SAINT-DENIS : 1 075 417 €
- L'OREE DU BOIS : 1 518 000 €

8. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

La fondation s'appuie, pour mener ses actions, sur des bénévoles, des parrains et des administrateurs.

Ils interviennent pour la fondation de différente manière :

- En soutien aux établissements :
 - Des interventions d'environ 1 heure par semaine (hors vacances scolaires)
 - Soit près de 3 000 heures de bénévolat par an
 - Une ancienneté moyenne autour de 8 ans
- En soutien à la fondation :
 - Animation de groupes de réflexion
 - Ambassadeur des Nids
 - Développement de réseaux
 - Apports de compétences

Au 31/12/2022, la répartition des bénévoles de la fondation est la suivante :

Répartition bénévoles 2022				
	PARTICULIERS	PARRAINS	ADMINISTRATEURS	TOTAL
Hommes	9	1	6	16
Femmes	49	9	9	67
TOTAL	58	10	15	83

Au cours de l'année 2022, la fondation a également fait appel à du mécénat de compétences :

- Mécénat de compétences BNP PARIBAS : mission de 7 mois, portant sur l'insertion professionnelle et scolaire des jeunes

Afin de valoriser ces contributions volontaires, il a été retenu les taux horaires suivants :

- Bénévolat des particuliers : 20 euros
- Bénévolat des parrains : 20 euros
- Bénévolat des administrateurs : 30 euros
- Mécénat de compétences : au cout réel, ou à défaut, selon le coût du bénévolat des administrateurs

Ainsi, la valorisation des contributions volontaires de l'association au 31/12/2022 est la suivante :

- Bénévolat des particuliers : 41 760 euros
- Bénévolat des parrains : 20 960 euros
- Bénévolat des administrateurs : 12 315 euros
- Mécénat de compétences : 60 125 euros

Soit un total de 114 200 euros.